

## Nombres de rôles et compétences par période de formation pratique

**Pour toute période de formation pratique, le portfolio doit être à jour et à disposition pour la signature du contrat tripartite**

	Nombre de rôles par stage	Nombre de compétences par rôle	Nombre de compétences par stage
<b>1<sup>ère</sup> année Bachelor</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôle A</li> <li>• 3 autres rôles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Min. 2 pour le rôle A</li> <li>• Min. 1 pour les autres rôles</li> </ul>	5 minimum
<b>2-3<sup>ème</sup> année Bachelor</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôle A</li> <li>• 3 à 4 autres rôles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Min. 2 pour le rôle A</li> <li>• Min. 1 pour les autres rôles</li> </ul>	6 minimum
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux compétences du rôle A <b>au minimum</b> doivent être choisies à chaque stage</li> <li>Toutes les compétences du référentiel doivent avoir été exercées au moins une fois</li> </ul>			

## Parcours de formation pratique obligatoire

	Type de stage	
<b>1<sup>ère</sup> année Bachelor</b>	<u>Stage en milieu hospitalier</u> <sup>①</sup> ↓	<u>Stage en milieu ambulatoire ou de la prévention</u> ↓
<b>2<sup>ème</sup> année Bachelor</b>	Varié le type d'établissements/domaines/clientèles	Nutrition clinique thérapeutique
<b>2-3<sup>ème</sup> année Bachelor</b>	Minimum un stage à orientation clinique avec prise en charge thérapeutique active, dans un contexte de <b>maladies avec des conséquences nutritionnelles majeures</b> . Ce stage peut se dérouler dans les institutions socio-sanitaires, les soins à domicile, les maisons de santé, les groupes médicaux et cabinets de consultation indépendants, les consultations ambulatoires, les prestataires de soins (HomeCare). Au maximum un stage dans un contexte sans être « auprès de patients »	

① Si non effectué en 1<sup>ère</sup> année BSc, le réaliser en 2<sup>ème</sup> année